

# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

*Séance du Conseil Communal du jeudi 23 juin 2016 à 20h15 à la Chapelle*

Présidence de Monsieur Jean-Paul Burri, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Comptes 2015
  - Présentation
  - Préavis
  - Rapport de la commission de gestion
  - Décision
6. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

## **1. Appel**

25 membres sont présents, le Conseil peut siéger valablement

**Excusés :** BERNER Dominique, GATTLEN Didier, HOFMANN François, SCHNEITER Fabrice.

**Absents :** BONNY JOËL, ETTER Elisabeth, ETTER Jean-François, HAUSER Pierre, PASINATO Daniel, SPRING Jean-Michel

## **2. Adoption du procès-verbal du 17 mars 2016**

Le procès-verbal est accepté à mains levées.

## **3. Lettres et pétitions**

Aucune lettre, pétition ou proposition individuelle n'est arrivée sur le bureau.

## **4. Communications Municipales**

*Blaise Baumann*

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, le nouveau site internet de la commune sera en fonction.

*Claire Berner*

*Aucune communication*

*Jean-Pierre Haerberli*

Une pompe de relevage des eaux usées de la zone artisanale et du camping est en panne.

*Thierry Schneiter*

Le nouveau radar « sympa » de la commune est en fonction. Les premières communications se feront lors de la prochaine séance du Conseil.

# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

*Laurent Monnard*

Remercie les conseillers pour leur collaboration lors de cette législature.

## **5. Compte 2015**

M. Blaise Baumann présente les comptes 2015.

Le total des charges s'élève à Fr. 8'714'497,66 alors que celui des revenus est de Fr. 8'733'112,38. Après divers amortissements supplémentaires et autres attributions à des fonds de réserves, le bénéfice réalisé s'élève à Fr. 18'614,72. L'état des dettes au 31.12.2015 est de CHF 11'153'500.-.

### *Questions des Conseillers :*

M. Patrick Bon demande s'il est possible que la commune bloque des constructions comme cela s'est produit dans la commune de Vully-les-Lacs.

M. Blaise Baumann répond que oui et que certaines zones de la commune sont prédestinées à être dézonées.

M. Samuel Glauser demande s'il y a une explication sur le fait que l'entrée sur le revenu soit restée stable et que l'impôt sur les successions a beaucoup augmenté par rapport à 2014.

M. Blaise Baumann répond qu'il n'y a aucune explication. Les effets de l'augmentation de la population dans la commune seront certainement visibles dans un délai d'un an à un et demi.

M. Alain Bonny demande si la commune ne devrait pas garder le terrain restant à la ZA.

M. Blaise Baumann explique que le terrain situé entre le nouveau collège et la Parcelle de M. Stuber est propriété de la commune et est dédiée à l'utilité publique.

M. Patrick Bon demande si la commune ne pourrait pas composter ses déchets verts.

M. Blaise Baumann répond que le projet est imaginable, mais qu'il faut qu'il soit réalisable financièrement et qu'il faudrait probablement une collaboration publique-privée.

M. A. Bonny demande à combien s'élève le plafond d'endettement. M. Blaise Baumann répond qu'il se monte à CHF 14'000'000.-.

### *Rapport de la commission de gestion*

Le rapport n'est pas lu car il a été envoyé par courrier avec les comptes 2015.

M. Blaise explique que la Municipalité a pris connaissance du rapport et n'accepte pas le terme dysfonctionnement mentionné dans le rapport. La Municipalité va demander au Conseil une marge plus large de gré à gré qui se monte actuellement de CHF 5'000.-. Certaines entreprises refusent d'établir des devis pour cette somme.

M. Alain Bonny répond que la mission de la commission de gestion est d'analyser les faits et que malgré les explications fournies, il manque des devis.

### **Décision**

Le Conseil communal accepte à la majorité absolue, à mains levées les comptes 2015 avec une abstention.

## CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

### 8. Divers

M. Alain Bonny signale que dans les rues Matthias Mayor et de la Reine Berthe il y a un problème de pression d'eau, principalement le matin entre 06 :00 et 07 :00 et le soir vers 18 :00.


M. Jean-Pierre Haerberli répond que des travaux seront mis au budget pour 2017.

Au nom de la Municipalité, M. Blaise Baumann remercie le Conseil, les commissions ainsi que le bureau de vote pour le travail accompli durant toute la législature. Il remercie le Président et la secrétaire et leur offre un présent car ils quittent chacun leur fonction.

Mme Christelle Althaus demande si un repas ne pourrait pas être organisé au refuge.

M. Jean-Paul Burri remercie les Conseillers, les Commissions, la Municipalité, l'Administration communale pour leur engagement durant toute la législature, ainsi que la secrétaire en lui offrant un présent.

La séance est levée à 22h00

Le Président  
  
Jean-Paul Burri



La Secrétaire  
  
Sylvia Schaer